

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1954 B 00521
Numéro SIREN : 542 005 210
Nom ou dénomination : TERROT

Ce dépôt a été enregistré le 29/04/2020 sous le numéro de dépôt 19826

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 29-04-2020

N° DE DEPOT : 019826

N° GESTION : 1954B00521

N° SIREN : 542005210

DENOMINATION : TERROT

ADRESSE : 111 rue de Longchamp 75116 Paris

MILLESIME : 2018

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Présenté en Euros

Edité le 16/05/2019

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	17 995	12 394	5 601	0,01	5 842	0,02
Fonds commercial	128 800		128 800	0,34	128 800	0,34
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions	1 939 213	1 270 207	669 006	1,77	720 032	1,88
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	640 396	156 629	483 767	1,28	226 815	0,59
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	4 574 581	4 049 998	524 583	1,38	522 683	1,37
Créances rattachées à des participations	11 254 685		11 254 685	29,70	9 823 100	26,67
Autres titres immobilisés	480		480	0,00	500 480	1,31
Prêts	117 391		117 391	0,31	114 016	0,30
Autres immobilisations financières	72 657		72 657	0,19	52 276	0,14
TOTAL (I)	18 746 199	5 489 228	13 256 971	34,99	12 094 045	31,61
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	8 734 375		8 734 375	23,05	13 127 923	34,31
Avances & acomptes versés sur commandes	8 112		8 112	0,02		
Clients et comptes rattachés	80 078		80 078	0,21	457 602	1,20
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices	581 828		581 828	1,54	377 463	0,99
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	6 036		6 036	0,02	42 294	0,11
. Autres	9 615 472	3 119 134	6 496 338	17,15	8 003 744	20,92
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	2 582 156		2 582 156	6,76	2 561 419	6,69
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	6 137 078		6 137 078	16,20	1 389 106	3,63
Charges constatées d'avance	26 298		26 298	0,07	74 135	0,19
TOTAL (II)	27 751 434	3 119 134	24 632 300	65,01	26 033 665	68,04
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)					133 434	0,35
TOTAL ACTIF (0 à V)	46 497 633	8 608 362	37 889 271	100,00	38 261 164	100,00

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Présenté en Euros

Edité le 16/05/2019

PASSIF	Exercice clos le		Exercice précédent	
	31/12/2018		31/12/2017	
	(12 mois)		(12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 1 012 388)	1 012 388	2,67	1 115 400	2,92
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	858 340	2,27	858 340	2,24
Ecart de réévaluation	3 012	0,01	3 012	0,01
Réserve légale	111 540	0,29	111 540	0,29
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	5 105 099	13,47	4 288 479	11,21
Report à nouveau	13 508 889	35,65	16 646 987	43,51
Résultat de l'exercice	1 742 573	4,60	816 620	2,13
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	22 341 841	59,97	23 840 378	62,31
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques	43 857	0,12	174 422	0,46
Provisions pour charges				
TOTAL (III)	43 857	0,12	174 422	0,46
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts	14 167 019	37,39	10 205 773	26,67
. Découverts, concours bancaires	49 946	0,13	38 132	0,10
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers	228 238	0,60	113 008	0,30
. Associés	474 971	1,25	3 035 546	7,93
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	189 935	0,50	174 147	0,46
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	31 598	0,08	15 863	0,04
. Organismes sociaux	136 862	0,36	237 404	0,62
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	25 995	0,07	66 787	0,17
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	67 032	0,18	74 764	0,20
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	19 371	0,05	21 116	0,06
Autres dettes	90 229	0,24	23 958	0,06
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance			239 866	0,63
TOTAL (IV)	15 481 196	40,88	14 246 364	37,23
Ecart de conversion passif (V)	22 377	0,06		
TOTAL PASSIF (I à V)	37 889 271	100,00	38 261 164	100,00

COMPTES DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Présenté en Euros

Edité le 16/05/2019

COMPTES DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
Ventes de marchandises	5 812 000		5 812 000	80,22	3 863 000	70,81	1 949 000	50,45	
Production vendue biens									
Production vendue services	1 432 783		1 432 783	19,78	1 607 641	29,39	-174 858	-10,87	
Chiffres d'Affaires Nets	7 244 783		7 244 783	100,00	5 470 641	100,00	1 774 142	32,43	
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation									
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			136 223	1,88	202 006	3,69	-65 783	-32,65	
Autres produits			11	0,00	9	0,00	2	22,22	
Total des produits d'exploitation (I)			7 381 017	101,88	5 672 655	103,69	1 708 362	30,12	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					11 343 705	207,38	-11 343 705	-100,00	
Variation de stock (marchandises)			4 393 547	60,84	-10 236 142	-187,10	14 629 689	142,92	
Achats de matières premières et autres approvisionnements									
Variation de stock (matières premières et autres approv.)									
Autres achats et charges externes			1 553 306	21,44	1 962 074	35,87	-408 768	-20,82	
Impôts, taxes et versements assimilés			370 590	5,12	211 675	3,87	158 915	75,07	
Salaires et traitements			915 090	12,63	591 067	10,80	324 023	54,82	
Charges sociales			362 041	5,00	246 565	4,51	115 476	46,83	
Dotations aux amortissements sur immobilisations			143 780	1,98	99 177	1,81	44 603	44,97	
Dotations aux provisions sur immobilisations									
Dotations aux provisions sur actif circulant									
Dotations aux provisions pour risques et charges									
Autres charges			7 632	0,11	7 659	0,14	-27	-0,34	
Total des charges d'exploitation (II)			7 745 986	106,82	4 225 780	77,24	3 520 206	63,30	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-364 968	-5,03	1 446 875	26,45	-1 811 843	-125,21	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			280 029	3,87	89 114	1,63	190 915	214,24	
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			170 734	2,35	168 868	3,09	1 866	1,11	
Produits financiers de participations			262 942	3,49	181 194	3,31	71 748	39,60	
Produits des autres valeurs mobilières et créances			161 470	2,23	207 781	3,80	-46 311	-22,28	
Autres intérêts et produits assimilés			29 150	0,40	32 444	0,59	-3 294	-10,14	
Reprises sur provisions et transferts de charges			182 441	2,52	9 439 408	172,55	-9 256 967	-98,06	
Différences positives de change			14 188	0,20	2 128	0,04	12 060	566,73	
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement					971	0,02	-971	-100,00	
Total des produits financiers (V)			640 191	8,84	9 863 926	180,31	-9 223 736	-93,60	
Dotations financières aux amortissements et provisions			175 840	2,43	351 151	6,42	-175 311	-49,91	
Intérêts et charges assimilées			419 711	5,79	179 835	3,20	239 876	133,39	
Différences négatives de change			165	0,00	39 230	0,72	-39 065	-99,57	
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements			9 658	0,13			9 658	N/S	
Total des charges financières (VI)			605 373	8,38	570 216	10,42	35 157	6,17	
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			34 819	0,48	9 293 710	169,88	-9 258 891	-99,62	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			-220 854	-3,04	10 660 831	194,87	-10 881 685	-102,06	

COMPTES DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Présenté en Euros

Edité le 16/05/2019

COMPTES DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	3 805	0,05			3 805	N/S
Produits exceptionnels sur opérations en capital	2 524 333	34,84	4 000	0,07	2 520 333	N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges			659	0,01	-659	-100,00
Total des produits exceptionnels (VII)	2 528 138	34,90	4 659	0,09	2 523 479	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	8 625	0,12	97 347	1,78	-88 722	-91,13
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	502 600	6,94	9 469 250	173,09	-8 966 650	-94,68
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)	511 225	7,06	9 566 597	174,87	-9 055 372	-94,65
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	2 016 913	27,84	-9 561 939	-174,78	11 578 852	121,09
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	53 486	0,74	282 272	5,16	-228 786	-81,04
Total des Produits (I+III+V+VII)	10 829 376	149,48	15 830 353	285,71	-4 800 977	-30,71
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	9 086 803	125,43	14 813 733	270,79	-5 726 930	-38,65
RÉSULTAT NET	1 742 573	24,05	816 620	14,93	925 953	113,39
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

Annexes

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018 dont le total est de 37 942 756,74 E et au compte de résultat de l'exercice dégagant un résultat de 1 742 572,72 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Composition du capital social
- Ventilation du chiffre d'affaires net

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Engagements financiers
- Accroissements et allègements de la dette future d'impôts
- Effectif moyen
- Résultat des 5 derniers exercices
- Liste des filiales et participations

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 10 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des biens immobiliers comprend le prix d'achat et les travaux incorporés à chacun d'eux au prorata de leur trentième. Le cas échéant, la valeur spécifique de certains lots augmentés des travaux et aménagements spécifiques qui leur sont rattachés.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE d'un montant de 5.632 € a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement
- de formation et de recrutement (indiquer éventuellement un montant ou %)

Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2016-07 du 04 novembre 2016
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

Informations complémentaires pour donner une image fidèle

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations			
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst		
Frais d'établissement, recherche et développement					
Autres immobilisations incorporelles	139 453			7 342	
Terrains					
Constructions sur sol propre	1 378 334			6 552	
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements, constructions	541 433			12 895	
Installations techniques, matériel et outillages industriels					
Autres installations, agencements, aménagements	19 757			87 881	
Matériel de transport	130 574				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	240 029			234 795	
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
TOTAL	2 310 126			342 123	
Participations évaluées par équivalence					
Autres participations	14 395 781			1 434 585	
Autres titres immobilisés	500 480				
Prêts et autres immobilisations financières	166 293			23 756	
TOTAL	15 062 554			1 458 341	
TOTAL GENERAL	17 512 133			1 807 806	
		Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réev. Lég. Val. Origine à fin exercice
		Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement					
Autres immobilisations incorporelles				146 795	146 795
Terrains					
Constructions sur sol propre				1 384 886	1 384 886
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements, constructions				554 328	554 328
Installations techniques, matériel et outillages industriels					
Autres installations, agencements, aménagements				107 637	107 637
Matériel de transport			66 998	63 576	63 576
Matériel de bureau, informatique, mobilier			5 642	469 183	469 183
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours					
TOTAL			72 640	2 579 609	2 579 609
Participations évaluées par équivalence					
Autres participations			1 100	15 829 266	
Autres titres immobilisés			500 000	480	
Prêts et autres immobilisations financières				190 049	
TOTAL			501 100	16 019 795	
TOTAL GENERAL			573 740	18 746 199	2 726 404

Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	4 811	7 582		12 394
Terrains				
Constructions sur sol propre	824 985	28 576		853 561
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions	374 750	41 897		416 647
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Installations générales, agencements divers	1 191	8 161		9 353
Matériel de transport	82 853	11 320	66 998	27 175
Matériel de bureau, informatique, mobilier	79 500	46 243	5 642	120 101
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	1 363 279	136 197	72 640	1 426 836
TOTAL GENERAL	1 368 090	143 780	72 640	1 439 230

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles	7 582				
Terrains					
Constructions sur sol propre	28 576				
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions	41 897				
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements divers	8 161				
Matériel de transport	11 320				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	46 243				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	136 197				
TOTAL GENERAL	143 780				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentation s dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements Pour investissement Pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92 Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92 Pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges Pour garanties données clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations Pour impôts Pour renouvellement immobilisations Pour grosses réparations Pour charges sur congés payés Autres provisions	133 434 40 988	 2 869	 133 434	 43 857
TOTAL Provisions	174 422	2 869	133 434	43 857
Sur immobilisations incorporelles Sur immobilisations corporelles Sur titres mis en équivalence Sur titres de participation Sur autres immobilisations financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres dépréciations	 4 049 998 2 995 171	 172 971	 49 007	 4 049 998 3 119 134
TOTAL Dépréciations	7 045 169	172 971	49 007	7 169 132
TOTAL GENERAL	7 219 591	175 840	182 441	7 212 989
Dont dotations et reprises : - d'exploitation - financières - exceptionnelles		 175 840	 182 441	

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an	
Créances rattachées à des participations	11 254 685		11 254 685	
Prêts	117 391		117 391	
Autres immobilisations financières	72 657		72 657	
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients	80 078	80 078		
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale, autres organismes sociaux				
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices	635 314	635 314		
- T.V.A	6 036	6 036		
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés				
- Divers				
Groupe et associés	7 866 426	7 866 426		
Débiteurs divers	1 749 046	1 749 046		
Charges constatées d'avance	26 298	26 298		
TOTAL GENERAL	21 807 932	10 363 198	11 444 734	
Montant des prêts accordés dans l'exercice	3 375			
Remboursements des prêts dans l'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				
ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum	49 946	49 946		
- plus d'un an	14 167 019	14 167 019		
Emprunts et dettes financières divers	228 238	228 238		
Fournisseurs et comptes rattachés	189 935	189 935		
Personnel et comptes rattachés	31 598	31 598		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	136 862	136 862		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A	25 995	25 995		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	67 032	67 032		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	19 371	19 371		
Groupe et associés	474 971	474 971		
Autres dettes	90 229	90 229		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	15 481 196	15 481 196		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	8 445 538			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	9 300 233			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	42 900	26,00
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	42 900	26,00

Commentaires :

Ventilation du chiffre d'affaires net

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	5 812 000
Ventes de produits finis	
Prestations de services	1 432 783
TOTAL	7 244 783

Répartition par marché géographique	Montant
France	7 244 783
Etranger	
TOTAL	7 244 783

Engagements financiers

Engagements donnés	Montant
<p>POUR LA SOCIETE DRUPIA</p> <p>Cautionnement solidaire à durée indéterminée en date du 31/05/2017</p>	2 000 000
TOTAL	2 000 000
<p>Dont concernant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les dirigeants - les filiales - les participations - les autres entreprises liées <p>Dont engagements assortis de sûretés réelles</p>	
Engagements reçus	Montant
<p>Avals, cautions et garanties</p> <p>Autres engagements reçus :</p>	
TOTAL	
<p>Dont concernant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les dirigeants - les filiales - les participations - les autres entreprises liées <p>Dont engagements assortis de sûretés réelles</p>	

Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Accroissements de la dette future d'impôts	Montant
ACCROISSEMENTS Provisions règlementées : Autres :	
TOTAL	
Allègements de la dette future d'impôts	
ALLEGEMENTS Provisions non déductibles l'année de comptabilisation : Autres : Plus value latente sur SICAV Provision pour perte de change	164 768 155 811
TOTAL	320 579
Nature des différences temporaires	
Amortissements réputés différés Déficit reportables Moins-values à long terme	

Commentaires :

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	6	
Agents de maîtrise et techniciens	1	
Employés	1	
Ouvriers		
TOTAL	8	

Résultat exceptionnel

	Charges	Produits
Cession d'immobilisation	511.225	2.524.333
Pénalités et amendes	4813	
Solde comptes de tiers	8.145	3.805
TOTAL	519.851	2.528.138

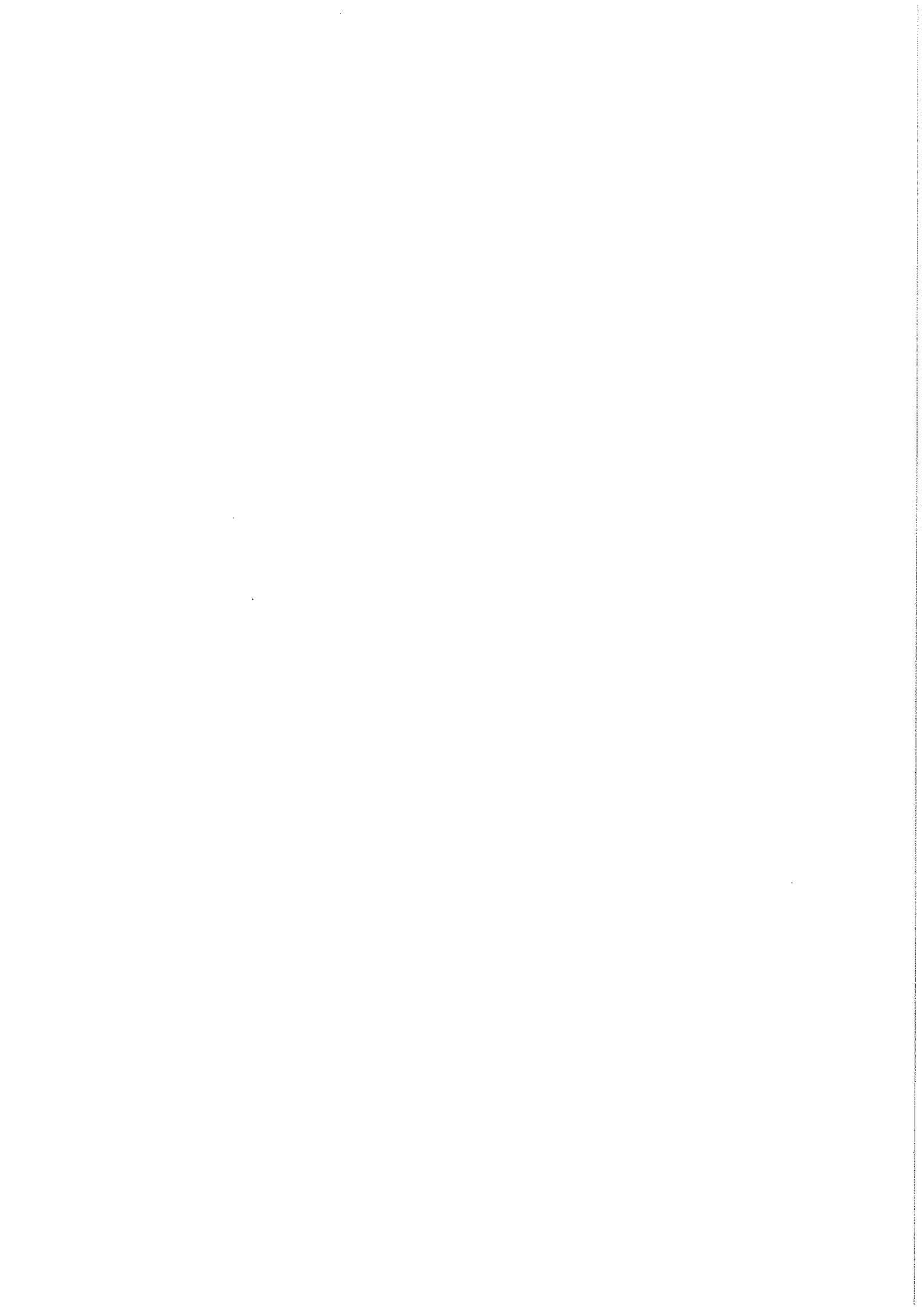
Régime d'intégration fiscale

La société Terrot bénéficie du régime d'intégration fiscale depuis le 1^{er} Janvier 2003, elle est la société Mère de TERROT SA. La filiale intégrée est la société Terrot France.

Résultats des 5 derniers exercices

Nature des Indications / Périodes	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) <i>Capital social</i>	1 012 388	1 115 400	1 115 400	1 115 400	1 111 400
b) <i>Nombre d'actions émises</i>	42.900	42.900	42.900	42.900	42.900
c) <i>Nombre d'obligations convertibles en actions</i>					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) <i>Chiffre d'affaires hors taxes</i>	7 244 783	5 470 641	12 554 099	6 116 044	471.977
b) <i>Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions</i>	1 933 237	-7 890 846	2 096 665	1 207 760	114.484
c) <i>Impôt sur les bénéfices</i>		282 272	638 671	354 733	
d) <i>Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions</i>	1 933 237	-8 173 118	1 457 994	853 027	114.484
e) <i>Bénéfice après impôt, amortissements & provisions</i>	1 796 059	816 620	1 211 704	629 984	64.221
f) <i>Montants des bénéfices distribués</i>					
g) <i>Participation des salariés</i>					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) <i>Bénéfice après impôt, mais avant amortissements</i>					
b) <i>Bénéfice après impôt, amortissements provisions</i>					
IV - Personnel :					
a) <i>Nombre de salariés</i>	8	8	6	5	4
b) <i>Montant de la masse salariale</i>	915 090	591 067	605 653	197 834	185 452
c) <i>Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux</i>	362 041	246 565	233 795	86 614	67 516

Observations complémentaires



TERROT

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 1.012.388 euros

Siège social : 111 rue de Longchamp – 75116 Paris

542 005 210 RCS Paris

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 28 JUIN 2019 Rapport du Conseil de Surveillance

Mesdames, Messieurs les actionnaires de la société Terrot (la "**Société**"),

Nous vous rappelons qu'en application de l'article L. 225-68 du Code de commerce, le conseil de surveillance de la Société (le "**Conseil de Surveillance**") doit présenter à l'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires ses observations sur les comptes annuels arrêtés par le directoire de la Société (le "**Directoire**").

Nous vous précisons que les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ont été communiqués au Conseil de Surveillance dans les délais prévus par les dispositions légales et réglementaires.

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 font apparaître les principaux postes suivants :

- Total du bilan :37.889.271 €
- Chiffre d'affaires :7.244.783 €
- Résultat de l'exercice :1.742.573 €

Votre Conseil n'a aucune observation particulière à formuler sur les résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et vous invite, en conséquence, à approuver les comptes et les résolutions proposées par le Directoire.



Madame Bajla Gelrubin
Présidente du Conseil de Surveillance



commissaire
aux comptes



ALLIANCE EXPERTS

TERROT

Société Anonyme au capital de 1 012 388 €

Siège social : 111 Rue de Longchamp 75116 PARIS

R.C.S PARIS 542 005 210

-

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

-

Exercice clos le 31 décembre 2018

7



commissaire
aux comptes



ALLIANCE EXPERTS

TERROT – Exercice clos le 31 décembre 2018

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société Anonyme TERROT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

☛ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

☛ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués notamment pour ce qui concerne :

- Les titres de participation : ils sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés, le cas échéant, sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note « IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT » de l'annexe. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces estimations, et à vérifier que les notes de l'annexe donnent une information appropriée.



commissaire
aux comptes



ALLIANCE EXPERTS

- La justification des disponibilités, et en particulier des soldes créditeurs de banque, notamment par l'exploitation de confirmations ouvertes adressées aux établissements bancaires.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :



commissaire
aux comptes

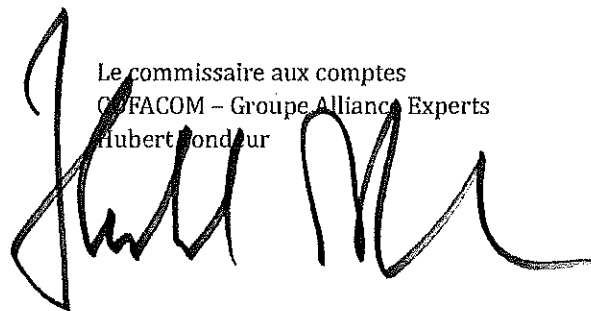


ALLIANCE EXPERTS

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'établissement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 21 juin 2019

Le commissaire aux comptes
COFACOM – Groupe Alliance Experts
Hubert Rondour



TERROT

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 1.012.388 euros
Siège social : 111 rue de Longchamp – 75116 Paris
542 005 210 RCS Paris

AFFECTATION DU RESULTAT VOTEE PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 28 JUIN 2019

DEUXIEME RESOLUTION (Affectation du résultat)

L'Assemblée Générale, statuant en matière ordinaire, décide d'affecter le bénéfice réalisé au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018, d'un montant de 1.742.573 euros, de la manière suivante :

- | | |
|---|-----------------|
| - Poste « Autres réserves » avant affectation : | 5.105.099 euros |
| - Affectation de la totalité du résultat au poste « Autres réserves » | 1.742.573 euros |
| - Poste « Autres réserves » après affectation : | 6.847.672 euros |

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

(...)

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité »

Certifié conforme



Monsieur Samuel GELRUBIN
Président du Directoire